

BILAN CPIER DU MASSIF DU JURA 2015 - 2020



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSARIAT A L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU JURA



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CPIER 2015 - 2020 : 4 AXES et 9 mesures

Axe1 : Améliorer l'attractivité des territoires du massif par l'amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises :

- 1.1 Accroître la durabilité des systèmes de mobilité dans le massif ;
- 1.2 Développer les usages du numérique adaptés aux besoins des populations et entreprises du massif.

Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles et des compétences reconnues dans le massif :

- 2.1 Favoriser les regroupements, mutualisations et les coopérations dans les secteurs traditionnels du massif ;
- 2.2 Soutenir les actions de protection, de valorisation et de reconquête du paysage ;
- 2.3 Consolider l'économie touristique de la destination « Montagne du Jura ».

Axe 3 : Adaptation au changement climatique :

- 3.1 Adapter l'offre d'activités touristiques au changement climatique en développant l'itinérance et les sports de nature durables dans une dynamique « 4 saisons » ;
- 3.2 Améliorer la connaissance des impacts du changement climatique sur le massif et encourager le développement d'une production d'énergies renouvelables.

Axe 4 : Développer les coopérations inter-massifs et la coopération avec la Suisse

- 4.1 Coopérer avec les autres massifs ;
- 4.2 Coopérer avec la Suisse.

Maquette budgétaire prévue				
	Montant total	Etat	Région Bourgogne Franche-Comté	Région Auvergne Rhône-Alpes
Axe 1	5 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00	1 000 000.00
Axe 2	12 808 700.00	6 648 700.00	4 660 000.00	1 500 000.00
Axe 3	10 440 000.00	4 400 000.00	5 040 000.00	1 000 000.00
Axe 4	800 000.00	500 000.00	300 000.00	-
Totaux	29 048 700.00	13 548 700.00	12 000 000.00	3 500 000.00

Maquette budgétaire réalisée				
	Montant total	Etat	Région Bourgogne Franche-Comté	Région Auvergne Rhône-Alpes
Axe 1	3 502 889.00	1 106 291.00	1 952 201.00	444 397.00
Axe 2	14 053 536.00	7 020 783.00	5 481 099.00	1 551 681.00
Axe 3	7 037 176.00	2 794 614.00	2 403 035.00	1 839 527.00
Axe 4	1 416 423.00	191 761.00	1 224 662.00	-
Totaux	26 010 051.00	11 113 449.00	11 060 997.00	3 835 605.00

AXE 1 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES DU MASSIF PAR L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SERVICES AUX POPULATIONS ET AUX ENTREPRISES

80 DOSSIERS SUBVENTIONNÉS

1.1 : Accroître la durabilité des systèmes de mobilité dans le massif

56 dossiers déposés

Exemple

Mise en place d'un système de location longue durée sur CC Bugey-Sud
Coût : 63 000€
Subv. CAMJ/FNADT : 31 500€

1.2 : Développer les usages du numérique

24 dossiers retenus

Exemple

Application Haut-Jura Rando Tour
Coût : 37 500 €
Subv. CAMJ/FNADT : 15 375 €
Subv Région BFC : 22 152 €

AXE 2 : ACCOMPAGNER LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES COMPÉTENCES RECONNUES DANS LE MASSIF

216 DOSSIERS SUBVENTIONNÉS

2.1 : Favoriser les regroupements, mutualisations et les coopérations dans les secteurs traditionnels du Massif

38 dossiers accompagnés

Exemple

Création de la maison du Comté
Coût : 5 195 340 €
Subv. CAMJ/FNADT : 300 000 €
Subv Région BFC : 1 000 000 €

2.2 : Soutenir les actions de protection, de valorisation et de reconquête du paysage

62 dossiers accompagnés

Exemple

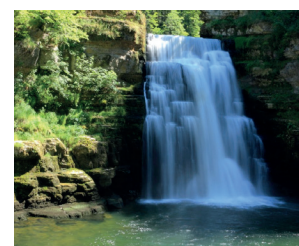
Aménagement des Bassins du Doubs
Coût : 187 080 €
Subv. CAMJ/FNADT : 28 062 €
Subv. Région BFC : 28 062 €

2.3 : Consolider l'économie touristique de la destination « Montagne du Jura »

38 dossiers accompagnés

Exemple

Platelage du lac des Rousses
Coût : 200 000 €
Subv. CAMJ/FNADT : 30 000 €
Subv. Région BFC : 97 164 €



AXE 3 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

162 DOSSIERS SUBVENTIONNÉS

3.1 : Adapter les activités touristiques au changement climatique en développant l'itinérance et les sports de nature durables dans une dynamique « 4 saisons »

106 dossiers accompagnés

Exemple

*Aménagement liaison douce
autour du lac de Nantua*

Côût : 1 009 322.12 €

Subv CAMJ/FNADT : 111 025.43 €

Subv. Région AuRA : 200 000 €

3.2 : Améliorer la connaissance des impacts du changement climatique sur le massif et encourager le développement d'une production d'énergies renouvelables

56 projets accompagnés

Exemple

*Recherche action sur la résilience des
systèmes herbagés*

Côût : 177 738.06 €

Subv. FNADT : 71 095.22 €

Subv. Région BFC : 20 900 €

AXE 4 : DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS INTER-MASSIFS ET LA COOPÉRATION TERRITORIALE AVEC LA SUISSE

17 DOSSIERS SUBVENTIONNÉS

4.1 : Coopérer avec les autres massifs

2 dossiers accompagnés

Exemple

*Etude Nordic France sur le devenir des sites
nordiques sur les 5 massifs métropolitains.*

Côût : 146 000 €

Subv CAMJ/FNADT : 73 000 €

Subv. Région BFC : 14 600 €

4.2 : Coopérer avec la Suisse

15 dossiers projets accompagnés



En conclusion, les mesures relatives aux mobilités alternatives et aux filières économiques traditionnelles du massif présentent un avancement intéressant malgré le fait qu'elles ne bénéficient pas de l'antériorité de la thématique « tourisme ». Bien que non spécifiques à la montagne, les interventions trouvent toutefois un écho particulier sur le massif jurassien en raison des dynamiques de déplacements pendulaires dues à l'emploi frontalier, ainsi qu'à la part très importante de l'emploi industriel sur le territoire (au-delà de 20 %). On observe notamment un fort développement des petites infrastructures de types voies vertes et aires de covoiturage.

Les mesures d'adaptation au changement climatique, hors diversification quatre saisons du tourisme, de développement des énergies renouvelables et de développement des usages du numérique ont peiné à trouver leur public. La prise de conscience encore parfois timide des enjeux de transition par les porteurs de projets explique le faible avancement des mesures de transition climatique et énergétique.

La protection des paysages fait quant à elle l'objet d'un bilan mitigé. Si les opérations expérimentales d'améliorations paysagères à vocation résidentielle – cœurs de village – et l'accompagnement de la préservation des paysages à vocation touristique – belvédères – sont plutôt satisfaisantes et encourageantes, les actions de réouverture paysagère en lien avec la dynamique pastorale sont en recul par rapport aux problématiques de simple adduction d'eau sur les alpages.

Les usages du numérique représentent quant à eux un enjeu transversal et constituent plus un moyen que l'on retrouve sur d'autres axes de la convention de massif qu'une fin en eux, d'où le faible avancement de la mesure concernée.

Les coopérations transfrontalières et inter-massifs sont transversales aux autres thématiques, toutefois la clause de « compétence générale » de l'axe IV de la convention de massif a permis d'intervenir en cofinancement des fonds européens.

La période a permis d'initier le pivotement d'une intervention auparavant essentiellement pilotée par la nature des projets et par la gestion budgétaire vers une logique davantage conçue en termes d'objectifs et de mise en cohérence des dynamiques observées à l'échelle du massif du Jura, dans une logique de développement durable.

Le CPIER 2015-2020 a accompagné 474 dossiers correspondant à un total de subvention Etat-Région s'élevant à 26 010 051 €.



Pour plus d'informations :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Grands-dossiers/Massif-du-Jura>

@ : massifdujura@anct.gouv.fr



**Massif
du Jura**

Document réalisé par le commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura